

BULLETIN D'INFORMATION

OIT Antananarivo

pour Madagascar, les Comores, Djibouti, Maurice et les Seychelles



Numéro 16 – Mars 2011

EDITORIAL

L'Organisation internationale du Travail, à travers le Programme par Pays pour la promotion du Travail décent (PPTD), la Déclaration sur la justice sociale pour une mondialisation équitable et le Pacte mondial pour l'emploi consacre ses efforts à la promotion du travail décent en tant que levier central du progrès économique et social. Par ailleurs, depuis le sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement sur la pauvreté et l'emploi en 2004 à Ouagadougou, l'Afrique s'est engagée à mettre la promotion de l'emploi au cœur de sa stratégie de développement pour mieux cibler les groupes vulnérables dans la lutte contre la pauvreté.



Présentation du Grand Salon de l'Emploi (2009)

Dans ce numéro actualisé, nous vous livrerons en premier lieu le processus d'adoption par le Gouvernement des Comores du Programme par Pays pour le Travail décent. Puis seront exposés le bilan 2010 et les perspectives 2011 du Bureau d'Antananarivo couvrant les pays sous sa tutelle. L'appropriation nationale du PPTD en marche est consignée dans un dossier. Dans ce cadre, la vision du PPTD par nos partenaires sociaux de Madagascar fait l'objet d'une présentation. Des nouvelles brèves sur les activités de coopération technique dans les cinq pays couverts par le Bureau de pays de l'OIT à Antananarivo sont présentées. La curiosité bibliographique de chaque lecteur est enfin satisfaite par l'exposé succinct d'éditions de titres importants du BIT et du Bureau d'Antananarivo.

L'Union des Comores, premier pays de l'Océan Indien à se doter d'un PPTD : premier modèle d'appropriation nationale



Signature à Moroni du Protocole d'Accord entre l'OIT représentée par le Directeur régional adjoint Afrique, M. Mpenga Kabundi, et le Gouvernement de l'Union des Comores

Le 13 décembre 2010, le Gouvernement de l'Union des Comores, par l'intermédiaire du Ministère de l'Industrie, du Travail, de l'Emploi et de l'Entrepreneuriat féminin, l'Organisation patronale des Comores (OPACO), la Confédération des Travailleurs Comoriens (CTC), et le Bureau régional de l'OIT pour l'Afrique qui couvre le Bureau de Pays à Antananarivo pour Madagascar; les Comores, Djibouti, Maurice et les Seychelles, se sont mis d'accord sur un cadre de coopération technique matérialisé par un Programme Pays de promotion du Travail Décent pour la période 2010-2013.

Ce Programme s'articule autour des principaux objectifs suivants :

- promouvoir la création d'emplois par la promotion de l'emploi des jeunes ;
- renforcer les capacités des institutions et structures de promotion de l'emploi et les partenaires ;
- promouvoir la formulation et la mise en œuvre, de façon tripartite, d'un système de protection sociale (système national d'assurance maladie universelle (AMU), lutte contre le VIH/SIDA, sécurité et de santé au travail dans une démarche prévention, productivité et développement durable) ;
- accroître l'utilité des Organisations des employeurs et des Organisations de travailleurs pour leurs membres potentiels (renforcement de leurs capacités) ;
- promouvoir la ratification et la mise en œuvre des normes internationales du travail
- renforcer le tripartisme et le dialogue social.

MISE EN OEUVRE DE LA GESTION AXEE SUR LES RESULTATS

Réalisations 2010 et perspectives 2011 pour Madagascar Préserver la qualité et la quantité des emplois

REALISATIONS 2010

La crise sociopolitique qui a perduré en 2010, a continué à porter atteinte à la quantité et à la qualité de l'emploi et du travail à Madagascar. Mais les partenaires sociaux ont marqué la volonté forte d'en limiter les effets en se fondant sur les valeurs et l'agenda du Travail décent promu par le BIT.



Remise officielle du document SRPE Atsimo-Andrefana

On doit souligner le maintien et même le renforcement du dialogue social régulier et permanent entre les travailleurs et les employeurs. Ceci a permis d'aboutir à des résultats significatifs. On peut citer entre autres:

La dimension Emploi comme riposte à la crise

La prise en compte de la dimension emploi comme réponse à la crise (Vision stratégique des Nations Unies).

Stratégie régionale pour la promotion de l'emploi

L'appui à l'élaboration d'une stratégie régionale pour la promotion de l'emploi dans deux régions.

Appui aux partenaires sociaux

L'élaboration des plans stratégiques du Groupe des Employeurs de Madagascar (GEM) et de la Conférence des Travailleurs de Madagascar (CTM) pour les 4 prochaines années.

Création d'emplois

La création d'emplois (projet HIMO).

Le retrait des enfants des pires formes du travail et leur insertion en milieu éducatif ou socio-professionnel (projets IPEC).

La sensibilisation aux principes et droits fondamentaux au travail ainsi qu'aux normes internationales a touché un large public grâce notamment à la diffusion d'émissions mensuelles à la radio et à la télévision nationales (projet PAMODEC).

On peut noter pour s'en féliciter que les actions d'appui du BIT notamment en matière de formation et de sensibilisation ont permis – en ce qui concerne le domaine judiciaire – plusieurs jugements rendus fasse référence directe aux conventions internationales fondamentales de l'OIT.

Elles ont également permis que les partenaires sociaux notamment en zone franche élaborent ensemble des nouvelles conventions collectives et déterminent ensemble les nouvelles méthodes de classification professionnelle.



Appui du BIT à l'Association Fanantenana (Ambositra)

Les succès de l'appui du BIT ont permis la reconnaissance de son expertise dans son domaine de compétence et facilité la mobilisation de ressources auprès des partenaires de la coopération pour poursuivre ses activités, notamment dans le domaine de la méthodologie HIMO.

PERSPECTIVES 2011

Les perspectives 2011 se fondent essentiellement sur la consolidation et le développement des chantiers initiés en 2010. Plus particulièrement, le BIT compte appuyer le gouvernement et les partenaires sociaux dans deux domaines : dynamiser les secteurs générateurs d'emploi et de revenus améliorer la productivité des entreprises et la qualité des emplois.

Le partenariat avec les bailleurs de fonds et les autres agen-



Construction d'écoles primaires par le Projet BIT-HIMO

ces des Nations Unies sera renforcé et une action spécifique sera menée en leur direction pour que la dimension emploi, notamment le Pacte mondial pour l'emploi (PME) soit mieux connue et comprise et que ses orientations soient prises en compte dans les programmes qu'ils développeront.

Il faut souligner que plusieurs études seront réalisées en 2011 dont l'intérêt n'est pas à démontrer. On citera entre autres l'étude des impacts de la crise sur l'emploi et l'étude sur le travail des enfants dans la filière vanille.

La promotion de l'Agenda du travail décent à Madagascar devrait, nous l'espérons connaître une étape décisive en 2011 avec la signature du PPTD (programme pays de travail décent) dont la trame est déjà disponible. ■



Membres du Comité Local de Lutte contre le Travail des Enfants (CLLTE) Marovoay et des enfants retirés des pires formes du travail

BIT-IPEC/TACKLE

ELIMINATION DU TRAVAIL DES ENFANTS PAR L'EDUCATION

Zones d'intervention et agences d'exécution :

- Boeny : Action pour la promotion de Boeny
- Vakinankaratra : ONG SAROBIDY
- Analanjirofo : ONG Sunlight

Budget alloué 2009 -2010 : 586 mille usd (2009 :98 mille usd et 2010 :488 mille usd)

Principaux résultats obtenus :

- Programmes d'actions
 - Enfants prévenus : 1 409
 - Enfants retirés : 1 240
 - Parents appuyés : 670
 - Ecoles touchées : 32
 - Enseignants formés
- Institutionnel
 - CRLTE mis en place : Analanjirofo
- Formations données :
 - Inspecteurs du travail : 74
 - Organisations syndicales : 91
 - Journalistes : 43 (15 en domesticité et 28 en Education pour tous et travail des enfants)
- Plans de travail élaborés :
 - CTM
 - Syndicats DIANA
 - Ministère de l'Education Nationale (MEN)

REALISATIONS BIT-HIMO

PROJET			RESULTATS		
Référence	Intitulé	Période	Investissements	Journée Travail	Formation
Intitulé	HIMO Bâtiments mobiliers	2008-2010	Fabrication 10.416 tables bancs (intervention 16 PME)	16.145	
MAG/08/M01/MAG (Gouvernement)	HIMO Bâtiments	2008-2010	Construction 405 salles de classe (intervention de 109 PME) Fabrication 10 125 tables bancs	415.000	34 cadres dirigeants d'entreprises 34 cadres techniques d'entreprises 15 surveillants de travaux 156 comités d'entretien des FRAM
MAG-07/13 MAG/08/M04/ NOR(Norvège)	HIMO Bâtiments	2008-2012	Construction 138 salles de classes Construction de 4 centres de ressources pédagogiques (intervention de 52 PME) Fabrication 2 450 tables bancs	106.000	56 cadres dirigeants d'entreprises 56 cadres techniques d'entreprises 27 cadres de micro-entreprises 2 Cisco, 13 communes (maîtrise d'ouvrage) 48 comités d'entretien des FRAM
MAG/10/M01/CEF	HIMO Bâtiments	2010	Construction 76 salles de classes (intervention de 52 PME) Fabrication 1 900 tables bancs	8.305	37 comités d'entretien des FRAM

DOSSIER

LES PROGRAMMES PAR PAYS DE PROMOTION

LES PROGRAMMES PAR PAYS
DE PROMOTION
DU TRAVAIL DÉCENT (PPTD)

L'Organisation internationale du Travail (OIT) est dévouée à augmenter les chances des hommes et des femmes à trouver un travail décent et productif dans des conditions de liberté, d'égalité, de sécurité et de dignité humaine. L'Organisation poursuit sa mission fondatrice visant à promouvoir la justice sociale comme base à la paix universelle et durable, selon la Constitution de la Déclaration de Philadelphie.

Le PPTD en quelques définitions :

✓ **Assistance aux Etats Membres pour réaliser des objectifs du Travail décent**

Au sein de chaque Etat Membre, l'OIT valorise le travail décent en tant qu'objectif national et aide les mandants à progresser vers cet objectif.

✓ **A travers des moyens assortis d'un calendrier et dotés de ressources**

Un programme par pays de promotion du travail décent (PPTD) est l'instrument clé de la coopération de l'OIT dans un pays spécifique, pour une durée qui s'étend de quatre à six ans

✓ **Le contenu varie d'un pays à l'autre selon les circonstances nationales**

Les priorités sont bien claires en matière de résultats du programme par pays ; le tripartisme, le dialogue social et les normes internationales du travail sont essentiels

✓ **Faire participer directement les mandants de l'OIT**

Le processus du PPTD encourage les organisations d'employeurs et de travailleurs et les gouvernements à travailler ensemble pour définir les priorités et les résultats par pays, contribuer à leur accomplissement et évaluer le progrès

Madagascar

Point de vue des Organisations de Travailleurs

Le travail décent : une priorité des priorités

L'emploi, la principale composante du travail décent, est actuellement reconnu comme l'un des besoins prioritaires de la communauté internationale, après la crise financière et économique survenue en 2007/2008. L'adoption du Pacte Mondial pour l'Emploi par la Conférence internationale du Travail, en 2009, entérine ce constat et fournit une panoplie de politiques et d'actions pour surmonter la crise et relancer l'emploi. Chaque continent, chaque pays doivent alors déployer des efforts pour que ce challenge puisse se transformer en réalité.



Les membres de la Conférence des Travailleurs de Madagascar, lors de la célébration du 90ème anniversaire de l'OIT

Pour l'Afrique, deux rencontres de haut niveau des mandants tripartites ont eu lieu depuis l'adoption du Pacte pour se pencher respectivement sur les problèmes de l'emploi et les obstacles de la mise en place d'un système de protection sociale appropriée au continent. Ainsi, la première, tenue en décembre 2009 à Ouagadougou – Burkina Faso – a examiné les conditions et les moyens d'accélérer la création et la reprise de l'emploi et ceux d'assurer la viabilité de l'entreprise. La seconde rencontre qui s'est déroulée à Yaoundé, Cameroun, au mois de novembre 2010, après avoir analysé le contexte et les contraintes, a débouché à l'adoption d'une nouvelle vision stratégique et des innovations en matière de politique en vue de doper une croissance inclusive tirée par les emplois et la créations d'emplois de qualité.

A Madagascar, en dépit de la crise interne entretenant des conditions de travail peu favorables au dialogue, les partenaires sociaux s'efforcent de contribuer activement à la promotion du travail décent. En 2010, ils sont parvenu à s'entendre pour le maintien des prestations sociales dispen-

PROMOTION DU TRAVAIL DÉCENT (PPTD).

sées par la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale et des Services Médicaux Inter-Entreprises, pour une durée supplémentaire de six mois, aux travailleurs en chômage technique. Une dynamisation du dialogue social dans la région de Boeny a également été menée ensemble. En outre, les activités du Conseil National du Travail et du CNSPERP¹, deux structures nationales de dialogue social, ont été relancées. Et grâce au concours du Projet BIT/PAMODEC²,

et du Projet BIT/IPEC-TACKLE³, les syndicats des travailleurs ont pu renforcer les capacités des femmes syndicalistes en matière de sensibilisation et communication d'une part et l'implication des syndicats de la région de DIANA dans la lutte contre le travail des enfants. ■

José RANDRIANASOLO
 Coordinateur de la Conférence des Travailleurs
 de Madagascar

¹ Comité national de suivi de la promotion de l'emploi et de la réduction de la pauvreté

² PAMODEC : Programme de mise en oeuvre de la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au travail

³ TACKLE : Tackling Child Labour Through Education = Eliminer le travail des enfants par l'éducation

Maurice

Le texte est finalisé et le processus d'adoption et de signature au plus haut niveau du PPTD de Maurice est en attente du budget y afférent au niveau du Ministère des Finances.



Partenaires sociaux de Maurice

Seychelles

Le texte a été finalisé. La validation du PPTD des Seychelles est en attente de la finalisation des prochaines élections présidentielles prévues se tenir au mois de mai 2011.



Les Mandants tripartites des Seychelles

Djibouti

Une Délégation du BIT issue du Bureau d'Antananarivo, du Département des Activités pour les Employeurs (ACTEMP) et de celui des Activités pour les Travailleurs (ACTRAV) du siège du BIT à Genève, a séjourné à Djibouti en début mars 2011 pour une mission d'évaluation pour la formulation du PPTD de Djibouti.

L'AGENDA POUR LE TRAVAIL DÉCENT

- 1. Créer des emplois** – l'économie doit générer des possibilités d'investir, d'entreprendre, de développer les compétences, de créer des emplois et des moyens de subsistance durables.
- 2. Garantir les droits au travail** – obtenir la reconnaissance et le respect des droits des travailleurs. Tous les travailleurs, et en particulier les travailleurs pauvres ou défavorisés, ont besoin d'être représentés, de participer, et que des lois justes soient appliquées et servent leurs intérêts.
- 3. Etendre la protection sociale** – promouvoir l'insertion et la productivité en garantissant à chaque homme et chaque femme des conditions de travail sûres, la jouissance de temps libre et de repos, la prise en compte de la famille et des valeurs sociales, l'accès à une juste indemnisation en cas de perte ou de diminution de revenus et l'accès à des soins médicaux adaptés.
- 4. Promouvoir le dialogue social** – La participation d'organisations d'employeurs et de travailleurs fortes et indépendantes, est vitale pour améliorer la productivité, éviter les conflits au travail et construire des sociétés solidaires.

GESTION DES ACTIVITES DE COOPERATION TECHNIQUE

NOUVEAUX AXES PRIORITAIRES DE LA COOPERATION TECHNIQUE

En rapport avec l'évolution mondiale, et pour tenir compte d'une part, de la nécessité d'un développement durable, et d'autre part, des changements climatiques en cours, l'OIT a défini de nouveaux axes prioritaires d'intervention, à réaliser parallèlement au Pacte Mondial pour l'emploi :

– Emplois verts :

Recherche d'activités pour la promotion du développement durable et la lutte contre le changement climatique, créant des emplois pour les populations vulnérables (avec spécifiquement pour l'OIT, l'obligation de limiter les rejets de CO2 dans ses activités).



– Emplois pour la paix :

Création d'emplois pour répondre aux crises diverses secouant le monde (catastrophes naturelles, crises politiques et guerres) afin de préserver ou rétablir la paix sociale.



– Emploi des femmes :

Promotion de l'emploi des femmes dans toutes les activités et métiers, et en particulier insertion d'objectifs précis, en ce sens dans les projets de coopération technique du BIT, avec mesure et analyse des résultats.



– Economie sociale :

Réalisation d'activités permettant aux intervenants du secteur informel d'accéder au secteur formel (micro-finance, micro-entreprises, coopératives).



**Bulletin d'Information OIT Antananarivo
pour Madagascar, les Comores, Djibouti,
Maurice et les Seychelles**

Membres du Comité de rédaction :

Gabriel Djankou Nkuissi (Directeur Adjoint du BP-OIT Antananarivo)
Hely Fanja Rakotondrainibe (Coordinatrice Nationale du BIT-IPEC/TACKLE)
Fanjanirina Sylvia Rakotomandimby (Chargée de Programme du BIT-HIMO)
Anne-Marie Ralaivola (Assistante Principale à la Communication et à l'Information Publique BP-OIT Antananarivo)

BREVES NOUVELLES DU BIT

1- Réunion de Programmation du Bureau d'Antananarivo, au Centre de Formation HIMO à Antsirabe, les 3 et 4 février 2011.

Deux thèmes principaux ont été retenus :

- la présentation de l'Agenda du Travail décent dont le but est de faire parvenir à la compréhension du mandat mondial de l'OIT axé sur la promotion du travail décent et de la cohérence avec ce mandat des activités mises en œuvre pour l'atteindre, par les bureaux de pays et les projets de coopération technique,
- la gestion des activités de coopération technique pour plus de résultats et une meilleure visibilité des actions du BIT.

2- Atelier de formation des Magistrats de Madagascar sur les Principes et Droits Fondamentaux au Travail (PDFT) et les Normes internationales du Travail, Mahajanga, 21-25 février 2011

L'un des objectifs spécifiques de l'atelier visait à organiser les 67 participants, tous spécialisés en droit du travail et issus de 16 juridictions de Madagascar, pour constituer les pôles d'un réseau de vulgarisation et de diffusion des PDFT.



Formation des Magistrats sur les PDFT

3- Concertation nationale sur l'entrepreneuriat féminin, Antananarivo, 23-24 février 2011

En réponse à la crise financière et économique mondiale, l'OIT a initié au Caire en octobre 2009 le Forum Panafricain sur le développement de l'entrepreneuriat féminin, initiative soutenue par la BAD. L'une des principales recommandations est l'institutionnalisation d'une plateforme qui pilotera le processus de développement de l'entrepreneuriat



féminin en Afrique. Un second Forum est prévu se tenir en mai 2011.

L'objectif de la consultation était de collecter les

Association des Femmes Entrepreneurs de Madagascar (EFAM)

opinions et les points de vue des acteurs sur les thèmes sur lesquels ils souhaitent être débattus au cours du prochain Forum ainsi que la manière dont ils perçoivent l'institutionnalisation du processus de développement de l'entrepreneuriat féminin. Les recommandations de la consultation seront prises en compte pour la détermination de la stratégie future de promotion de l'entrepreneuriat féminin à Madagascar, avec l'appui du BIT et des autres partenaires au développement.

4- Remise de 712 titres de livres pour enfants, jeux et jouets à l'EPP de la Commune Rurale de Ramena, Antsiranana II (Région DIANA), le 26 février 2011, en partenariat avec le BIT-IPEC Genève.



Elèves de l'EPP Ramena et vue partielle de la Bibliothèque

5- Extension du Projet HIMO-Bâtiments (Construction d'Ecoles primaires) entrant dans le cadre de l'Education pour Tous. La phase actuelle qui a débuté le 30 octobre 2010 prendra fin le 30 octobre 2011.

6- Mission d'évaluation à Djibouti pour la formulation du PPTD (6 au 9 mars 2011).

7- Mission d'évaluation à Moroni (Comores) par le Spécialiste principal sur la Protection sociale (Yaoundé) de la situation actuelle du système de protection sociale et cadrage des appuis techniques du BIT (21-25 mars 2011).

8- Des projets en cours aux Comores : mise en place de centres de formation pour les jeunes dans le cadre du Projet APROJEC (jusqu'en fin décembre 2011) :

- Partenariat du BIT avec la Chambre de Commerce des Comores pour stimuler le développement de l'Emploi des Jeunes et la Formation professionnelle,
- Ouverture d'un crédit à l'investissement à la Banque de Développement et la MEC.

9. Achèvement de la Phase I du projet BIT-PAMODEC au 31 mars 2011. Une nouvelle phase débutera en juin 2011.

SELECTION DE PUBLICATIONS


Stratégie régionale de promotion de l'emploi (SRPE) - Région Atsimo Andrefana

La Stratégie Régionale de Promotion de l'Emploi de la Région Atsimo-Andrefana constitue une pierre à l'édifice pour réduire la pauvreté, un pari pour la généralisation de l'emploi décent.

La SRPE sert d'outil régional de mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi (PNE) et du programme national de soutien à l'emploi (PNSE) dont la portée et les objectifs reposent sur une autre façon plus structurée et structurelle de mieux lutter contre la pauvreté et les inégalités, un des Objectifs du Millénaire pour le Développement. La Région

Atsimo-Andrefana ambitionne de devenir un pôle de développement économique et de progrès social fondé sur les capacités de ses ressources et de nombreux autres potentiels pour faire face au contexte actuel de crise de l'emploi, ce dernier rendant le marché du travail structurellement déséquilibré.


Stratégie régionale de promotion de l'emploi (SRPE) - Région Vatovavy Fitovinany

La Stratégie Régionale de Promotion de l'Emploi de la Région Vatovavy Fitovinany : une ambition et des moyens d'accéder à un emploi décent, productif et durable.

La disponibilité de la SRPE marque l'aboutissement d'un processus engagé par les acteurs majeurs régionaux pour doter la Région d'un instrument adapté de promotion de l'emploi décent en tant que réponse aux effets de la double crise financière mondiale et politique intérieure.

La SRPE constitue un outil régional de mise en œuvre de la politique nationale de l'emploi (PNE) et du programme

national de soutien à l'emploi (PNSE).


Etude nationale sur la Discrimination en matière d'Emploi et de Profession à Madagascar & Propositions pour l'Elaboration d'un Programme National pour son Elimination. - Genève : BIT. Programme pour la Promotion de la Déclaration relative aux Principes et Droits Fondamentaux au Travail, 2009. DT. 62

La discrimination sur le lieu de travail, quelle que soit sa forme ou manifestation, doit être combattue et éradiquée, car elle demeure un obstacle à la justice sociale. Par la Déclaration de l'OIT relative aux principes et droits fondamentaux au

travail en 1998, les Etats Membres se sont engagés à œuvrer, entre autres objectifs, en faveur de l'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession et tendre vers plus d'égalité au travail.

Au terme de la ratification des Conventions 100 et 111 de l'OIT, Madagascar a élaboré des dispositifs légaux et réglementaires en vue de l'effectivité des Conventions.


Programme pays pour le travail décent 2010-2013 - Union des Comores

Faisant siennes les conclusions du Sommet Extraordinaire des Chefs d'Etats et de Gouvernement de l'Union Africaine sur l'Emploi et la réduction de la pauvreté en Afrique (Ouagadougou, 3-9 Septembre 2004), le Gouvernement comorien a sollicité l'appui du BIT pour concrétiser le Plan d'Action ainsi que les engagements issus du Sommet. Pour permettre une meilleure appropriation du PPTD au niveau national, quatre mini-ateliers d'information et de sensibilisation ont été organisés au niveau central à l'endroit des Députés, administration centrale, partenaires sociaux et

société civile d'une part, et au niveau de chaque Ile auprès des autorités, administration, des conseillers des Iles, des partenaires sociaux et de la société civile d'autre part.


Forum panafricain sur le développement de l'entrepreneuriat féminin en réponse à la crise financière et économique. Plate-Forme d'Action du Caire pour le Développement de l'Entrepreneuriat féminin en Afrique.

En réponse à la crise financière et économique mondiale, l'OIT a initié au Caire en octobre 2010 le Forum Panafricain sur le développement de l'entrepreneuriat féminin. L'initiative a été soutenue par la BAD. L'une des principales recommandations du Forum est l'institutionnalisation d'une plateforme qui pilotera le processus de développement de l'entrepreneuriat féminin en Afrique. Un second Forum est

prévu se tenir en mai 2011.


World Social Security Report 2010/11 Providing coverage in times of crisis and beyond [Rapport mondial sur la sécurité sociale 2010/11 Donner une couverture sociale en période de crise et au-delà]

Le Rapport mondial sur la sécurité sociale 2010/11 est le premier d'une série de rapports sur la couverture sociale dans différentes parties du monde. Il examine la portée, l'étendue, le niveau et la qualité de la couverture de

différentes branches de la sécurité sociale ainsi que l'importance des investissements nationaux en ce domaine; investissements évalués en fonction du volume et de la structure des dépenses publiques de sécurité sociale et des sources de financement. Ce premier rapport a pour thème la nature des réponses, en matière de sécurité sociale, conçues face à la crise économique et financière.

Dispensé de timbrage



Bureau
international
du Travail

Bureau de Pays de l'OIT à Antananarivo
BP 683

Maison Commune des Nations Unies
Zone Galaxy - Andraharo
101 Antananarivo

Tél. : 00 261 20 23 300 92/93/94
Fax : 00 261 20 23 300 87

e-mail : antananarivo@ilo.org
Site Web : www.ilo.org/antananarivo

ISSN 1020-4822